

[aller au menu](#) [aller au contenu](#) [accessibilité](#)

patrimoine.

patrimoine.orient.bzh
Archives et patrimoine, ville d'art et d'histoire

- [Facebook](#)
- [Instagram](#)

[Billetterie](#)

- [Recherche](#)
- [Anita Conti](#)
- [Expositions](#)
- [Histoire](#)
- [Archives en ligne](#)
- [Images en ligne](#)
- [Incontournables](#)
- [Billetterie](#)

1. [Accueil](#)
2. [Infos pratiques](#)
3. La protection des données personnelles

La protection des données personnelles

Le [Règlement européen 2016/679](#) relatif à la protection des données à caractère personnel ou RGPD est entré en vigueur le 25 mai 2018 dans tous les Etats membres de l'Union européenne.

Le RGPD est complété par la loi du 6 janvier 1978, dite loi Informatique et Libertés, modifiée à plusieurs reprises et tout récemment par la [loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles](#). Cette dernière loi a servi à « implémenter » le RGPD en droit national et porte transposition de la [directive européenne 2016/680](#) relative aux *données pénales*.

Il convient de préciser que le RGPD s'applique seulement aux données relatives aux personnes vivantes.

La Ville s'assure de la conformité des traitements des données personnelles recueillis dans le cadre de ses missions et activités.

Aux Archives municipales, les données concernées sont le fichier nominatif d'inscription des lecteurs d'archives.

Pour consulter les archives conservées dans les centres d'archives publics, les lecteurs (usagers) sont tenus de se faire inscrire chaque année (Circulaire 90-6 du 14 septembre 1990 sur le règlement à l'usage des lecteurs et Note AD5018 du 25 mai 1994 sur le fonctionnement des salles de lecture).

Les informations constitutives de l'identité du lecteur et exigibles de celui-ci sont les suivantes

- nom et prénoms
- références de la pièce d'identité produite en justification
- domicile et éventuellement adresse temporaire

Les Archives municipales de Lorient demandent en plus les renseignements facultatifs suivants :

- numéro de téléphone et adresse mail
- motivation et but de la recherche

Le fichier constitué est informatisé (logiciel Avenio) et ne sert qu'à l'usage exclusif des Archives municipales de Lorient pour un usage en matière de communication des archives afin de sécuriser les communications, de pouvoir contacter éventuellement les lecteurs dans le cadre de leur recherche et à des fins statistiques.

Les informations sont rectifiables par les lecteurs à tout moment et au moins une fois par an et les données sont détruites au bout de 10 ans.

Pour en savoir plus, lisez [le billet de Bruno Ricard](#) (Service interministériel des Archives de France).



Horaires d'ouverture des Archives

Hôtel Gabriel

La salle de lecture des Archives municipales est ouverte, sur rendez-vous uniquement,

du mardi au jeudi après-midi, de 14h à 17h.

02 97 02 23 29 - archives@lorient.bzh

[Contacter le Patrimoine](#)

[Contacter les Archives municipales](#)

Kiosque



© 2018 - Site officiel des Archives et du patrimoine de la Ville de Lorient

- [Plan du site](#)
- [Données personnelles](#)
- [Mentions légales](#)
- [Contact](#)

- [Imprimer](#)

- [PDF](#)
- [Partager](#)
[FacebookTwitterAddthis](#)

[Retour en haut](#)